

Frais afférents¹ (*per diem*) pour l'hébergement d'animaux
 dans les locaux de la Division Ferme et animaleries (FANI)

Tarifs en vigueur le 1^{er} janvier 2007

Espèce	Poids, âge de l'animal, type d'hébergement	Tarifs quotidiens par animal (sauf indication contraire) pour <u>les projets subventionnés et l'enseignement</u> (\$)
Chat	Hébergement en groupe	3,90
	En cage	6,35
Chien	< 15 kg en enclos sur litière de copeaux de bois	4,55
	< 15 kg en cage	6,25
	> 15 kg en enclos sur litière de copeaux de bois	5,80
	> 15 kg en cage	9,20
Cobaye	Hébergement en cage conventionnelle	0,67
Gerbille	Hébergement en cage conventionnelle	0,32
Grenouille	Eau courante	0,14
	Statique	0,33
Hamster	Hébergement en cage conventionnelle	0,56
Lapin	En enclos	1,65
	En cage	1,90
Opossum		0,57
Primate		10,65
Rat	Hébergement en cage conventionnelle	0,26
	Hébergement avec entretien spécial	0,48
Souris	Hébergement en cage conventionnelle	0,15
	Micro-isolateur stérile, <u>tarif par cage</u>	0,70
	Quarantaine, <u>tarif par cage</u>	1,25
Aplysia		Contactez l'administration concernée
Poisson		Contactez l'administration concernée
Pinson		Contactez l'administration concernée
Lamproie		Contactez l'administration concernée
Autre espèce		Contactez l'administration concernée

Note 1 : Les **FRAIS AFFÉRENTS FACTURÉS** représentent l'ensemble des frais encourus pour l'hébergement des animaux selon les normes, autres que les coûts des salaires réguliers et les frais généraux indirects (tels le chauffage, l'électricité, la maintenance corrective, etc.) lesquels sont défrayés par l'Université de Montréal.

**Frais afférents¹ (*per diem*) pour l'hébergement d'animaux (suite)
dans les locaux de la Division Ferme et animaleries
Tarifs en vigueur le 1^{er} janvier 2007**

Espèce	Poids, âge de l'animal, type d'hébergement	Tarifs quotidiens par animal (sauf indication contraire) pour les projets subventionnés et l'enseignement (\$)
Bovin	En lactation	16,10
	Taris / Stabulation	9,75
	Au pâturage	6,80
	Veau de 1 à 7 semaines	9,05
	Veau en sevrage de 7 semaines à 6 mois	11,55
	Box / Quarantaine	12,10
Cheval	Box	7,60
	Pâturage	6,45
	Alimentation avec cubes de luzerne et litière de copeaux de bois	12,75
Dinde	1 à 21 jours sur copeaux de bois	1,80
	> 22 jours sur copeaux de bois	3,05
	Projet dans des conditions de production avicole	Contacteur l'administration de FANI
	Projet de niveau 2 de confinement	Contacteur l'administration de FANI
Mouton et chèvre		5,70
Porc	< 8 semaines	5,95
	8 à 13 semaines	6,66
	> 13 semaines	8,98
	Truie et portée en cage	8,00
Poulet	1 à 21 jours sur copeaux de bois	1,05
	> 22 jours sur copeaux de bois	2,50
	Projet dans des conditions de production avicole	Contacteur l'administration de FANI
	Projet de niveau 2 de confinement	Contacteur l'administration de FANI
CAS SPÉCIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Frais associés aux projets de confinement de niveau 2 ou plus • Demandes spéciales (assistance technique à un projet, transport d'animaux, traitements, etc.) • Contrat de recherche² 	Contacteur chacune des administrations respectives

Note ² : Dans le cas de **CONTRAT DE RECHERCHE**, la totalité des coûts directs reliés au projet doit être facturée, les fonds du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne devant pas servir à financer les activités de recherche pour le compte de l'industrie. On entend par coûts directs, tous les coûts associés à un projet de recherche incluant les dépenses salariales et les avantages sociaux, à l'exclusion des dépenses indirectes rattachées au maintien des infrastructures physiques (électricité, frais de chauffage, etc.)